

- EXP
- UT 38
- VP
Chrono PPSE



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service Ressources, énergie, milieux et
prévention des pollutions

Affaire suivie par : Vincent PERCHE et Benjamin BRUN

Unité Prévention des Pollutions et Police de l'eau
Tél. : 04 26 28 66 45 – Fax : 04 26 28 67 19
Courriel : vincent.perche@developpement-durable.gouv.fr

Cellule Risques Chroniques – subdivision T1
Tél. : 04.76.69.34.47
Télécopie : 04 38 49 91 95
Courriel : benjamin.brun@developpement-durable.gouv.fr
Réf. : UT38-T1-13-BBR1582509

Lyon, le 25 septembre 2013

Monsieur le Directeur
SITOM Nord Isère
Avenue des frères Lumières
38307 BOURGOIN JALLIEU Cédex

Objet : Mise en œuvre de la Directive IED – Déclaration de la rubrique principale et du BREF de référence associé

N. Réf. : REMIPP-13- PPPE-174-VP-[IED-SITOM-38]

Monsieur le Directeur,

Suite à la parution au journal officiel des rubriques de la nomenclature relatives aux installations relevant de la directive IED, et conformément à l'article R.515.84 du Code de l'Environnement, vous m'avez fait parvenir par courrier du 11 septembre 2013 des propositions motivées de rubrique principale et de BREF associé.

Après instruction, nous avons l'honneur de répondre favorablement à votre demande et de proposer de retenir :

- comme activité principale la rubrique 3520-A « *Élimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération des déchets ou des installations de coûncinération des déchets* :
a) pour les déchets non dangereux avec une capacité supérieure à 3 tonnes par heure » ;
- comme BREF associé le BREF WI « *Incinération des déchets* » ;
- pas d'autres rubriques 3xxx demandées au titre du bénéfice des droits acquis.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

P/ La Directrice régionale et par délégation,
le Chef de l'unité Prévention des Pollutions,
Santé Environnement,

l'inspecteur de l'environnement,

Par intérim, Gérard CARTAILLAC

Benjamin BRUN

Copies : Préfet – PPSE – T1 – Chrono

